



Informations consultables sur www.eure-et-loir.fr

Supplément au n° 1127 d'Horizons du 30 septembre 2011

numéro
89

>> info

Le Ministre de l'agriculture reçu à la Chambre d'agriculture



Philippe Lirochon accueillant Bruno Lemaire lors de sa visite à Chartres, le 1^{er} septembre.

Venu saluer l'exemplarité de l'opération solidarité-paille mise en place par la FDSEA, le Ministre de l'agriculture a été accueilli, à son arrivée à Chartres, par Philippe Lirochon, Président de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir.

Après avoir rappelé pourquoi la Chambre s'était engagée aux côtés de la FDSEA dans cette opération, Philippe Lirochon a souhaité qu'avec ces opérations solidarité-paille, le monde paysan retrouve des valeurs d'unité mises à mal ces dernières années par les réformes de la PAC qui, en les opposant, ont divisé les secteurs de production, voire les régions.

Créer des ressources nouvelles en eau

Autre point abordé en aparté avec le Ministre, la création de ressources nouvelles en eau. Bruno Lemaire ayant évoqué lui-même le sujet du stockage en hiver de l'eau de pluie, l'occasion était trop belle pour insister auprès de lui sur la nécessité d'aménager des ressources nouvelles en eau qui sécuriseraient, des années comme celle-ci, les systèmes d'exploitation en élevage comme dans les régions dépourvues de nappe exploitable. S'il y avait une vraie volonté politique, on pourrait lever les oppositions de toutes sortes.

>> actualité

La Chambre d'agriculture certifiée pour ses activités de conseil et de formation

Le 19 septembre, à l'occasion de la session, le président Lirochon a remis symboliquement à Jean Godet, directeur et André Morhan, responsable qualité pilote, le certificat attestant de la certification AFNOR de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir au titre de ses activités de conseil et de formation. Fruit d'un travail collectif engagé depuis près de 2 ans, cette certification vise deux objectifs : **1) la satisfaction des agriculteurs** et des acteurs des territoires en leur proposant des services pertinents et réactifs ; **2) la valorisation**

de son expertise et de ses services.

Au cœur de la réforme Terres d'avenir, la démarche qualité s'appuie sur un référentiel commun de certification de services, un code d'éthique, ainsi que sur des outils, méthodes et documents partagés. Au plan national, 75 Chambres d'agriculture sont engagées dans la certification de leurs activités de conseil et de formation.



Hommage à Gilles Rosse



Le décès de Gilles Rosse, le 29 juin dernier, nous a tous choqués. Reconnu pour ses qualités d'agriculteur, il l'était aussi pour ses qualités de responsable aussi bien au plan local que national. A la Chambre d'agriculture, nous le croisions régulièrement. Il en était membre associé et participait au comité d'orientation du développement agricole. Il présidait le groupe Agrimieux, le CRDA du Thymerais et la Fédération des groupes de développement agricole

(FGDA). Autant d'engagements qu'il assumait complètement et qui, avec d'autres, témoignaient de son esprit d'ouverture et de sa volonté d'œuvrer pour l'intérêt commun des agriculteurs. Il y mettait son énergie, sa conviction et son sens de l'animation. Nous avons en mémoire le Festival des Groupes, en mai 2010, à La Saussaye qu'il a orchestré pour présenter les groupes sous un jour nouveau et attractif. Pour tous les agriculteurs de ce département, les pistes qu'il a ouvertes sont des voies de progrès et de développement.

>> sommaire

Préserver la biodiversité	2
Echos de la session Chambre	2
Témoignage formation	3
Solibio : une réalité à Lhopiteau	3
Lettre fourrages	4

● Gervais François remplace David Aumont



Le 26 août, David Aumont, responsable administratif et financier, a quitté la Chambre d'agriculture et rejoint le Lot où il a pris de nouvelles fonctions.



Son remplaçant est Gervais François qui a pris ses fonctions le 1^{er} août. Originaire du département, il est âgé de 56 ans et a fait toute sa carrière dans le domaine de

la comptabilité en tant que collaborateur dans un cabinet d'expertise comptable, responsable comptable dans 2 PME et comptable référent pour les dossiers de commerçants et d'artisans au CEREL/AGCC. Il est titulaire d'un DECF et d'un diplôme de 3^{ème} cycle de gestion du patrimoine.

● Marché Je Croqu'Eurélien

Pour la seconde année consécutive, la Jeune Chambre Economique de Chartres et sa région a organisé le marché « Je Croqu'Eurélien » vendredi 9 septembre, place du Cygne à Chartres. Ce marché a réuni de nombreux producteurs d'Eure-et-Loir, avec des animations. La Chambre d'agriculture et l'association Terres d'Eure-et-Loir étaient partenaires de l'évènement. L'association du Tourisme Vert en Eure-et-Loir était également présente pour promouvoir les réseaux Gîtes de France et Bienvenue à la Ferme.

Contact : Aurélie Toutain
02 37 24 45 36

● Formation en agriculture bio

L'implantation des couverts végétaux en interculture et la gestion de la fertilisation azotée sont deux points essentiels. Inscrivez-vous dès maintenant aux journées de formation des 8 et 20 décembre 2011.

Contact : Julie Gall
02 37 24 46 76

Préserver la biodiversité des bords de champs

Les bordures de champs cultivés, interfaces entre une culture et le milieu environnant (chemin, route etc.), jouent un rôle important dans les agro-systèmes pour le maintien de la biodiversité. Rôle d'autant plus important qu'elles constituent souvent les uniques zones non perturbées des grandes régions céréalières.

Animés par l'envie partagée de préserver la biodiversité dans les zones de grandes cultures, les représentants agricoles et cynégétiques d'Eure-et-Loir (Chambre d'agriculture, FDC et ONCFS) se sont engagés en partenariat avec l'association Hommes et Territoires dans un programme **Agrifaune** qui vise à réhabiliter et gérer au mieux ces espaces stratégiques.

Ce programme d'expérimentation cherche à mieux appréhender l'impact sur la biodiversité des modes et périodes d'entretien des bordures ex-

Conseil de saison



Eviter les dérives phytosanitaires qui sélectionnent une flore adventice susceptible de coloniser la culture et détruisent le couvert qui abrite des insectes auxiliaires, pollinisateurs et carabes.

térieures (fauche, broyage) ainsi que la gestion phytosanitaire des premiers mètres de la parcelle cultivée. L'acquisition de références permettra d'identifier des pratiques favorables au développement de la biodiversité.

Contact : Thomas Gaujard
02 37 53 44 32

La Chambre d'agriculture prend position sur les projets de réforme de la PAC

Les membres de la Chambre d'agriculture étaient réunis en session le 19 septembre sous la présidence de Philippe Lirochon. Après avoir rendu hommage à Gilles Rosse (voir p 1) membre associé, décédé brutalement fin juin, le débat sur l'actualité agricole a mis l'accent sur les points suivants :

- une campagne 2011 avec des résultats beaucoup moins catastrophiques que ce qui était craint au printemps,
- une conjoncture qui reste malgré tout très délicate en élevage,
- une procédure d'indemnisation des calamités agricoles qui ne concerne que très peu d'exploitants du fait des critères retenus (30 % de perte dans la production, 13 % de perte financière sur l'exploitation),
- une solidarité paysanne toujours vivante, en témoigne l'opération paille,
- la sécheresse qui a été révélatrice de la nécessité de créer des ressources nouvelles en eau.

Sujet important, la réforme de la PAC 2013 dont les contours commencent à se préciser. A la suite de l'information faite par Laurent Baraduc, économiste à la Chambre d'agriculture, sur les projets de la Commission, la Chambre

d'agriculture a arrêté des positions qui vont être transmises au Ministre de l'agriculture en vue des prochains débats européens.

Cinq points sont défendus par la Chambre d'agriculture :

1. Le volet financier de la PAC : il est demandé un maintien du budget de la PAC en valeur constante,
2. La gestion des marchés, l'absence de mesures concrètes inquiète et la Chambre insiste pour renforcer la gestion publique des marchés et la préférence communautaire,
3. Le financement des paiements directs du 1^{er} pilier doit être préservé budgétairement. La Chambre demande que l'harmonisation des paiements de base se fasse de façon plus progressive que le calendrier envisagé par la commission,
4. Le verdissement des aides (30 % des financements consacrés à cette mesure) est excessif, les conditions pour y avoir accès ignorent les réalités économiques et agronomiques ; le projet d'engager 5, voire 7 % des surfaces en zone de « focus écologique » est totalement refusé.

Je me sentirai plus à l'aise

Sébastien Daniel, jeune agriculteur en cours d'installation, adhérent du CRDA du Thymerais évoque la formation qu'il a suivie sur les marchés à terme (MAT) et parle de l'intérêt d'aller en formation.

Quelles sont les raisons de votre inscription à la formation MAT ?

Le premier but est de comprendre comment cela fonctionne. Aujourd'hui, quand nous voulons vendre des céréales, nous regardons les cours. Or, tous les cours sont indexés sur le MAT. Dans le même temps, nos organismes stockeurs proposent des options à la hausse ou à la baisse. Nous ne savions pas toujours à quoi cela correspondait. Après la formation, je me sens plus à l'aise. Nous y allons plus les yeux fermés. La formation va de A à Z, jusqu'à l'ouverture d'un compte et le formateur maîtrisait son sujet.

Que représente pour vous la formation ?

C'est bien d'aller voir un peu à tous les niveaux. Avec le CRDA, nous avons travaillé l'an dernier sur la pulvérisation et il est prévu un complément cet hiver. Les groupes et la formation per-



mettent aussi de voir ce qui est bien et moins bien chez les autres et de se remettre en cause. Elle nous offre la possibilité d'aller plus loin. On sait ce que l'on fait ; après avoir travaillé un sujet, nous n'avons plus l'impression de devoir accepter une proposition que l'on nous fait.

Contact : Bertrand de Lacheisserie
02 37 24 45 42

Le catalogue des formations de l'hiver paraîtra à la fin d'octobre. Vous pourrez vous inscrire via le bulletin d'inscription inclus dans le catalogue ou notre site Internet.



A Lhopiteau, Solibio vend plus que des légumes

Porté à l'origine par la MSA et le Groupement sans Pierre, le projet Solibio est aujourd'hui devenu réalité, comme l'ont expliqué devant les membres de la Chambre Xavier Morisseau, président et Claire Genova, directrice. Installé à Lhopiteau sur un terrain de 4.25ha, Solibio produit plus de 80 variétés de légumes bio vendus sur abonnement sous formes de paniers. «Des clients motivés par la réinsertion et le développement durable», précise Claire Genova.

Outre la production, les responsables ont les yeux rivés sur le bilan social. Depuis le 8 avril 2010, date de la première embauche, 33 salariés ont été recrutés dont 7 n'ont pas été retenus à l'issue de la période d'essai. En 2010, 3 ont quitté le jardin, dont 2 pour une formation qualifiante, «une sortie positive», pointe C Genova. Cette année,

parmi les 10 jardiniers partis, 4 ont un emploi, 1 est en formation et 1 est parti en retraite.

Des résultats encourageants obtenus grâce au concours de l'équipe d'encadrement constituée de deux encadrants techniques, une accompagnatrice professionnelle et la directrice. Les responsables espèrent atteindre l'objectif de 250 paniers vendus par semaine (actuellement 140), ce qui contribuerait à pérenniser la structure et à poursuivre cette belle aventure.

Contact : Claire Genova
06 03 81 66 90

Points de livraison des paniers

Mardi : Auneau (ancienne cave à vin) : 17h45 à 19h ; Voves (jardin) : 18 à 19h ; Mondonville-Saint-Jean (Claire Genova) : à partir de 16h.
Jedi : Mainvilliers (Feuille de Menthe) : 15 h à 18h30 ; Chartres (Gamm vert) : 15 h à 18h30.

● Elevage : Daniel Bouteiller remplacé par Rodolphe Puig



Daniel Bouteiller, salarié depuis 2009 de l'Alliance Elevage Loir et Loire, part en retraite le 1^{er} octobre. Arrivé à la Chambre d'agriculture en 1972, il a pris en charge le suivi des essais en maïs fourrage, le contrôle des machines à traire ainsi que le contrôle de croissance ovine. Début des années 1980, il a mis en place l'IPG* sur laquelle il a travaillé jusqu'à la fin de sa carrière.



Comme prévu, Rodolphe Puig (arrivé à la Chambre en juin 2010) prend le relais en tant que responsable de l'IPG, conseiller ovins et bovins viande et en charge du contrôle de performances ovine.

● Miermaigne : Liliane Courtin remplacée par Amandine Roux



Liliane Courtin sera en retraite le 1^{er} octobre prochain. Embauchée à la Chambre d'agriculture en septembre 1981 et exerçant à Miermaigne, elle a assuré au cours de ces années un appui efficace auprès des conseillers de groupes et des conseillers élevage. Elle a vu son métier passer progressivement du secrétariat à une fonction d'assistante.



Elle est remplacée par Amandine Roux, originaire de la Nièvre et titulaire d'une licence en communication. Amandine dispose d'une première expérience professionnelle en tant que chargée de communication et secrétaire infographiste.

>> Rendez-VOUS

● Forum Biomass'Innov

Le 6 décembre 2011, Valbiom Centre, cluster dédié à la valorisation non alimentaire de la biomasse en région Centre, organise le forum Biomass'Innov 2011, à Chartres, Cité des Entrepreneurs. Au programme, en séance plénière, le marché mondial de la biomasse, ses enjeux et perspectives nationaux et locaux, puis des ateliers thématiques sur les biocombustibles, les biomolécules et les agromatériaux. Inscrivez-vous sur: <http://biomass-innov.fr/up/inscription-biomass-innov-2011.pdf> ou contactez le 02 37 84 20 00.

● Les haies champêtres, c'est le moment !

Un projet de plantation de haie se prépare bien avant la Sainte-Catherine (le 25 novembre) ! En Eure-et-Loir, les haies jouent un rôle paysager, agronomique, écologique et même économique. Elles peuvent aussi constituer un élément topographique pour l'activation des DPU. Le Conseil Général d'Eure et Loir participe au financement de ces haies. Un technicien passera gratuitement pour vous aider à définir le type de haie et à monter votre dossier.

Contact : Denis Goisque

Tél : 06 82 86 04 07 ou 02 37 24 46 90

● Salariés agricoles : devenez Sauveteur Secouriste du Travail

Cette formation vous apportera les pratiques à mettre en œuvre en situation d'accident : sécuriser la zone, alerter les secours, La session se déroulera à la Maison de l'agriculture le 24 novembre et le 1^{er} décembre 2011. Elle est prise en charge (gratuite) pour les salariés d'exploitation agricole par le Fafsea.

Contact : B. de Lacheisserie
02 37 24 45 42

La Lettre Fourrages

Réussir ses fourrages en quantité et en qualité est un gage de rentabilité pour l'éleveur de ruminants. Cela implique une maîtrise de toutes les étapes, depuis le choix de la semence jusqu'à la récolte.

Imaginée en février 2011 suite à une démarche concertée avec les chambres de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher, la Lettre Fourrages permet aux éleveurs de ruminants de produire des cultures fourragères plus sereinement et d'améliorer l'autonomie alimentaire de leur système d'élevage.

Quatre publications sont prévues sur l'année. A ce jour, 3 Lettres Fourrages sont parues, la première sur le **Sorgho Fourrager**, la deuxième sur la **Luzerne** et la troisième sur les **Mélanges de Céréales Protéagineux Immatures**. La prochaine portera sur la Betterave Fourragère. Ces publications ont pour but d'apporter des éléments dans l'optimisation du système fourrager des éleveurs de ruminants.

Chaque publication développe:

- l'intérêt de la culture,
- les pratiques culturales (travail du sol, fertilisation, choix des espèces et variétés, protection phytosanitaires, récolte et rendements),
- la quantité à incorporer dans la ration,
- les réponses zootechniques.
- un ou deux témoignage(s) d'expérience(s) terrain.

Contact : Philippe Loquet
02 37 53 44 33

Pourquoi ? Comment ?

- Les professionnels de l'élevage du département ont souhaité un plan d'action organisé et concerté sur la production des fourrages, premier maillon et facteur clé du coût alimentaire.
- Il est apparu nécessaire de coordonner et d'informer les éleveurs sur les aspects technico-économiques, éléments de décisions en apportant des témoignages et des références autour des fourrages.
- Intégration des fourrages dans le réseau expérimental de la Chambre.
- Les fourrages s'entendent au sens large : le maïs ensilage, l'herbe pâturée ou de fauche, le sorgho, les méteils, les légumineuses, la betterave fourragère, les fourrages intermédiaires pièges à nitrates et fourrages d'appoint..., bref tous les fourrages produits pour alimenter les vaches laitières, les vaches allaitantes, les caprins et les ovins.
- La Lettre Fourrages est adressée par voie postale. Elle bénéficie du soutien financier du Conseil Général d'Eure-et-Loir.



● Economie : Aidagri 28 accompagne les agriculteurs

Les exploitations agricoles touchées par la sécheresse du printemps et le climat atypique de cette année peuvent trouver un appui auprès d'Aidagri 28. Un certain nombre d'exploitations pourrait voir leur trésorerie et leurs résultats fragilisés. A Aidagri 28, nous sommes attentifs aux conséquences de ces événements sur la

santé économique des exploitations. Nous ferons le point ensemble sur votre situation. Nous vous conseillons en toute discrétion et confidentialité. Nous sommes à votre écoute pour analyser vos besoins et envisager, si besoin, un accompagnement adapté.

Contact : Aidagri 28
Vincent Bouchard 06 26 01 54 95